

REPUBLIQUE
FRANCAISE

DEPARTEMENT DES
CÔTES D'ARMOR

PROCÈS-VERBAL
DE LA REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'AUCALEUC

Séance du 5 juin 2026

Membres :

- En exercice : 15
- Quorum : 8
- **Présents : 11**
- **Votants : 13**

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christophe OLLIVIER, Maire.

Présents : Christophe OLLIVIER, Maire, Jacques CHEVÉ, Samuelle RABASTE, Florian BOUCARD, Jean-François CAUDET, Jessica DELEPINE, Elisabeth MATHIEU, Carole LEBRETON, Christelle RABLAT, Christine RAFFRAY, Sabrina STUDER.

Absents représentés : Olivier MORRY ayant donné pouvoir à Christophe OLLIVIER
Morgane RENAULT-LE LAN ayant donné pouvoir à Jessica DELEPINE

Absents non représentés : Michel COLIN, Jordan LELOUS

Secrétaire de séance : Jean-François CAUDET



Convocation du 28 mai 2026

Ordre du jour :

- 1) Elections sénatoriales du 27 septembre 2026 : élections des délégués et suppléants communaux

Monsieur le Maire rappelle que le procès-verbal du dernier Conseil Municipal a été transmis à chaque conseiller avant la présente séance.

Le procès-verbal de la réunion du 20 mai 2026 est adopté à l'unanimité.

1- Elections sénatoriales du 27 septembre 2026 : élections des délégués et suppléants communaux

Monsieur le Maire, en application des articles L.283 à L.293 et R.131 à R.148 du code électoral, explique qu'il est nécessaire de procéder à la désignation des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs prévue le 27 septembre 2026. Il précise que la Commune vu l'effectif de son Conseil Municipal doit élire 3 délégués et 3 suppléants.

Le bureau électoral est mis en place :

- M. Christophe OLLIVIER, maire,
- M. Jean-François CAUDET, secrétaire,
- M. Jacques CHEVÉ et Mme MATHIEU Elisabeth, conseillers municipaux les plus âgés,
- Mme STUDER Sabrina et Mme DELEPINE Jessica, conseillers municipaux les plus jeunes, constituent le bureau électoral.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code électoral,

Vu la constitution du bureau électoral,

Considérant la nécessité de procéder publiquement à la désignation des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs,

Election des délégués

Après un appel de candidatures, il en ressort que Monsieur Jacques CHEVÉ, Monsieur Christophe OLLIVIER et Madame Sabrina STUDER sont candidats sur une même liste pour être délégués.

Il est procédé au vote à bulletin secret.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- Nombre de conseillers présents et représentés : 13
 - Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
 - Nombre de votants 13
 - Nombre de suffrages nuls : 0
 - Nombre de bulletins blancs : 0
 - Nombre de suffrages exprimés : 13
- La majorité absolue est fixée à 7 voix.

Monsieur Jacques CHEVÉ a obtenu 13 voix.

Monsieur Christophe OLLIVIER a obtenu 13 voix.

Madame Sabrina STUDER a obtenu 13 voix.

Monsieur Jacques CHEVÉ, Monsieur Christophe OLLIVIER et Madame Sabrina STUDER sont proclamés délégués.

Election des suppléants

Après un appel de candidatures, il en ressort que Monsieur Jean-François CAUDET, Monsieur Olivier MORRY et Madame Carole LEBRETON sont candidats sur une même liste pour être suppléants.

Il est procédé au vote à bulletin secret.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- Nombre de conseillers présents et représentés : 13
 - Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
 - Nombre de votants 13
 - Nombre de suffrages nuls : 0
 - Nombre de bulletins blancs : 0
 - Nombre de suffrages exprimés : 13
- La majorité absolue est fixée à 7 voix.

Monsieur Jean-François CAUDET obtenu 13 voix

Monsieur Olivier MORRY a obtenu 13 voix

Madame Carole LEBRETON a obtenu 13 voix

Monsieur Jean-François CAUDET, Monsieur Olivier MORRY et Madame Carole LEBRETON sont proclamés suppléants

**Considérant le bon déroulement du scrutin et compte tenu des résultats,
Le Conseil Municipal,**

- **DECLARE ELU** les délégués et suppléants suivants en vue des élections sénatoriales :

Délégués :

1. Jacques CHEVÉ
2. Christophe OLLIVIER
3. Sabrina STUDER

Suppléants :

1. Jean-François CAUDET
2. Olivier MORRY
3. Carole LEBRETON

La séance du Conseil Municipal est clôturée à 19h35

Conseil Municipal du 5 juin 2026

Liste des délibérations n°2026-26 à 2026-26

N°	Objet	
2026-26	Elections sénatoriales du 27 septembre 2026 : élections des délégués et suppléants communaux	Elus <i>par 13 voix pour</i>